

Pourvoi en cassation

Par **Palla**, le **16/05/2019** à **12:22**

Bonjour

Pouvez vous m'expliquer :

La cour d'appel ne FAIT AUCUNE MENTION PARMI LES PIECES DONT elle A ETE SAISIE,
EN CE QUE L'ARRET A PREJUGE DU FOND DE L'AFFAIRE.

Est ce que cela peut être une cause d'ouverture à pourvoi en cassation.

mes remerciements
Cordialement

Par **Camille**, le **18/05/2019** à **17:06**

Bjr,
rien compris à votre exposé;
Pourriez être plus clair ?

Par **Palla**, le **19/05/2019** à **11:13**

Bonjour Camille

Parmi les 6 pièces arguées de faux,
la cour n'a discuté qu'une seule , ne s'est basée que sur cette seule pièce pour relaxer le
prévenu.

alors que sur les 5 autres pièces les anomalies sont évidentes.

Est ce que cela peut être une cause d'ouverture à pourvoi en cassation.

Cordialement